

Avis d'appel public à la concurrence (Marché n° 2018-10)

Objet du marché

Rénovation d'un terrain de football en gazon synthétique

Cadre juridique

Marché passé en procédure adaptée en application des dispositions de l'article 42.2°) de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27, 34, 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Pouvoir adjudicateur

Mairie de Colombier Saugnieu
14 rue de la Mairie
69124 COLOMBIER SAUGNIEU

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire

Maître d'œuvre

Real Sport Ingénierie
45 Chemin du Fraton
38140 APPRIEU

Date et heure limite de remise des plis:

Judi 31 janvier 2019 à 12h00

Département(s) de publication : 69, 1, 38
Annonce No 18-178736
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Colombier Saugnieu.
Correspondant : cédric COMBIER, 14 rue de la Mairie 69124 Colombier Saugnieu, tél. : (+33)4-78-32-85-45,
courriel : achatspublics@mairie-colombiersaugnieu.fr adresse internet : <http://www.mairie-colombiersaugnieu.fr/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr/perso/Colombier-Saugnieu_69/.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : rénovation d'un terrain de football en gazon synthétique.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 39293300.

Lieu d'exécution : 674 Route du Stade, 69124 Colombier Saugnieu.

Code NUTS : FRK26.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le marché comprend :

- démolitions et dépose des équipements actuels
- terrassements
- réseaux (drains, caniveaux)
- maçonnerie
- béton bitumineux

- Pose des revêtements sportifs comprenant sous-couche élastique et gazon synthétique

- pose des équipements sportifs (buts, piquets, abris joueurs/officiels)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : nature et étendue des travaux précisées dans C.C.T.P.

Estimation de la valeur (H.T.) : 480 000 euros.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 3 juin 2019.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financées selon les modalités suivantes : Ressources propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : si le groupement attributaire du marché est un groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : la sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article 44 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 et sur la base des critères définis ci-dessous :

1. Capacités techniques et financières.
2. Références professionnelles.

Le jugement de ces critères se fera sur la base des documents cités à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : fiche A - présentation de la candidature.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;

- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 31 janvier 2019, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-10.

Renseignements complémentaires : durée du marché :

Le présent marché prend effet à compter de la date de réception de la notification du marché au titulaire. Il est conclu pour la durée nécessaire à l'exécution et à la réception des travaux jusqu'à la levée des réserves éventuelles, ainsi qu'à la fourniture et la mise au point des DOE.

La réception des travaux s'effectuera conformément au chapitre V du C.C.A.G.-Travaux et aux stipulations particulières prévues au c.c.t.p.

delais d'excution

Par dérogation à l'article 28.1 du C.C.A.G.-Travaux, il est fixé une période de préparation six (6) semaines (incluant les approvisionnements). Cette période de préparation démarre à compter de la réception par le titulaire d'un ordre de service de démarrage conformément à l'article 19.1.1 du C.C.A.G.-Travaux.

Le délai global d'exécution des travaux est de huit (8) semaines, à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux :

- Hors la période de préparation de six (6) semaines ;
- Hors les intempéries.

La levée des réserves par validation des DOE interviendra trois (3) semaines après la réception des travaux (non compris dans le délai global d'exécution).

La date de début d'exécution des travaux est le lundi 03 juin 2019 (sans compter la préparation des travaux). Cette date est contractuelle.

Concernant les stipulations relatives à la prolongation du délai d'exécution ainsi que celles relatives aux pénalités de retard, il convient de se reporter aux articles 3.2 et 3.3 du C.C.A.P.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents de la consultation à télécharger gratuitement et directement sur le profil d'acheteur de la commune.

Date limite d'obtention : 31 janvier 2019, à 12 heures.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

voir règlement de la consultation:

- dossier à remettre uniquement numériquement ;
- échantillons à remettre en version papier.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 décembre 2018.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon palais des Juridictions administratives 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03, tél. : (+33)4-78-14-10-10, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon palais des Juridictions administratives 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03, tél. : (+33)4-78-14-10-10, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>.

Mots descripteurs : Terrain de sport.